

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 7 décembre 2022 à 10 h à la salle A-R415**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
Winnie Frohn
José E. Igartua
Jean Legault
Yvon Pépin
Anne Rochette

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2022
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Comité d'attribution des bourses APR-UQAM
 - 4.3 Échanges avec la directrice exécutive du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel
 - 4.4 Échanges avec le Service de l'audiovisuel concernant le projet d'intranet transactionnel
 - 4.5 État des inscriptions
5. Comité du recrutement
6. Activités culturelles et sociales
 - 6.1 Projet de Politique de gestion des activités culturelles et sociales
 - 6.2 Activités prévues en 2022-2023
 - 6.3 Programme d'activités pour 2023-2024
7. Divers
 - 7.1 Calendrier des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle 2023

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jean Legault, appuyée par José E. Igartua, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2022

Sur proposition de Jean Legault, appuyée par Yvon Pépin, le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La secrétaire mentionne qu'elle souhaite faire des vérifications additionnelles avant d'envoyer un communiqué au sujet du maintien de l'adhésion à l'AQRP par rapport au contrat d'assurance collective AQRP – La Capitale (BENEVA).

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Une demande a été reçue de la part d'une professeure retraitée, membre de l'Association, qui aurait souhaité que l'Association sollicite l'appui de ses membres en faveur des étudiantes et étudiants dans le dossier des stages en éducation. La présidente lui a répondu que l'APR-UQAM n'a pas l'habitude de s'impliquer dans de tels dossiers de revendication et qu'il semblait par ailleurs que le dossier était en voie d'être résolu de façon positive.

4.2 Comité d'attribution des bourses APR-UQAM

Le comité d'attribution des bourses APR-UQAM s'est réuni le 10 novembre pour procéder au classement des candidatures pour les deux bourses octroyées par l'Association. Neuf dossiers ont été transmis au comité, qui en a éliminé trois, non conformes aux critères d'admissibilité. Les résultats des concours devraient être connus vers la mi-décembre.

4.3 Échanges avec la directrice exécutive du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel

Anne Rochette a participé à une rencontre par Teams, le 23 novembre, avec la directrice exécutive du VRDHO, Aline Pajot. Madame Pajot est disposée à agir comme notre point de contact avec l'administration, en remplacement de Josée Dumoulin qui est partie à la retraite. Elle va acheminer nos demandes au sujet du local et faire les suivis auprès de certains services au sujet de dossiers en suspens.

La secrétaire a également abordé avec elle la question de la perte de l'accès au prêt entre bibliothèques et de façon plus générale la difficulté que représentent les changements de politique à l'égard des services offerts aux professeurs retraités, dans la mesure où nous n'en sommes généralement pas informés au préalable lorsqu'ils sont mis en place.

4.4 Échanges avec le Service de l'audiovisuel concernant le projet d'intranet transactionnel

Le webmestre et la secrétaire rapportent les échanges qu'ils ont eus lors d'une rencontre par Zoom, le 30 novembre, avec Pierre-Gilles Lavallée, chargé de projets technopédagogiques, et Sébastien Labbé-Pellegrini, analyste de l'informatique, au sujet du projet d'intranet transactionnel. Un devis pour la prise en charge de ce projet par le Service de l'audiovisuel devrait nous être soumis sous peu.

4.5 État des inscriptions

Yvon Pépin mentionne qu'il y a actuellement 276 membres en règle. Il fait le point sur les modes d'inscription ainsi que sur les accès au compte bancaire (trésorier et registraire) et au compte courriel de l'Association (secrétaire et registraire).

Il mentionne également avoir reçu une demande de la part d'un membre qui souhaite obtenir la liste des professeurs et professeurs retraités dans le but d'identifier les personnes qui auraient fréquenté le collège Sainte-Marie. Il est impossible pour l'Association de transmettre cette liste, qui doit demeurer confidentielle, en respect de l'entente conclue avec le Service des ressources humaines de l'UQAM et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

5. Comité du recrutement

Le responsable du comité du recrutement, José E. Igartua, a transmis aux membres du conseil un rapport d'étape du comité du recrutement en date du 6 décembre. Il fait le point sur la révision du processus de recrutement des nouveaux retraités. Les documents transmis par le Service des ressources humaines au moment du départ à la retraite ont été revus et le processus a également été simplifié par la fusion des deux anciens formulaires en un seul. Il mentionne les démarches entreprises dans le cadre de la révision du processus de renouvellement des inscriptions ainsi que la révision de certains sous-menus du site Web. Enfin, il présente également de nouvelles analyses statistiques dans le cadre de l'objectif d'établir un portrait détaillé de l'effectif des membres.

6. Activités culturelles et sociales

6.1 Projet de Politique de gestion des activités culturelles et sociales

Jean Legault présente le projet de Politique de gestion des activités culturelles et sociales élaboré par le comité des activités culturelles et sociales, composé de Jean Legault, Nicole Carignan et Lise Renaud. Cette politique détermine les balises par rapport aux coûts des activités, en particulier en ce qui concerne la contribution de l'Association qui est limitée à 50 % maximum des frais directs, ainsi que les balises par rapport à la participation de personnes non-membres dans le contexte d'activités où le nombre de participants est limité. Les membres du conseil sont favorables au projet de politique, qui est formellement adopté.

Résolution **CA2022-23-06**

Attendu le projet de Politique de gestion des activités culturelles et sociales élaboré par le comité des activités culturelles et sociales;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Jean Legault, appuyé par José E. Igartua, d'adopter la Politique de gestion des activités culturelles et sociales.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Activités prévues en 2022-2023

Le comité des activités culturelles et sociales a identifié plusieurs projets d'activités pour les prochains mois. Ceux-ci sont discutés et il est convenu de tenter d'organiser une conférence scientifique, une conférence sociétale et au moins une sortie pour assister à un concert.

6.3 Programme d'activités pour 2023-2024

Le comité s'est aussi penché sur la programmation des activités pour la prochaine année, dans l'objectif d'établir un calendrier provisoire des activités qui pourrait être transmis aux membres en début d'année. De nombreuses activités ont été identifiées, le but étant de varier les types d'activités et de s'assurer de bien les répartir tout au long de l'année.

7. Divers

7.1 Calendrier des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle 2023

La date de l'assemblée générale annuelle est fixée au mercredi 17 mai 2023 à 10 h. Certains membres ont des conflits d'horaire par rapport aux réunions prévues en février, mars et avril. Un nouveau calendrier sera établi après consultation des membres du CA.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h.